



Sortie aux Archives départementales

mardi 14 juin 2016, par [Delphine BICA](#)

VISITE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAUCLUSE

Ce jeudi 12 mai, une partie de la classe de 2nde10 a eu accès aux Archives départementales du Vaucluse. Les Archives sont conservées dans le Palais des Papes depuis 1882 et plus particulièrement dans la chapelle Benoît XII, anciennement cour de la prison des femmes et qui est appelée « magasin des archives ». Ce lieu est interdit au public, c'est pourquoi une salle de lecture a été mise en place pour permettre à des personnes de consulter les archives.

Les archivistes ont pour but de garder et d'étudier des traces du passé : des documents essentiellement constitués d'écrits comme des lettres, des journaux, des jugements, des documents d'état-civil... Ces archives sont destinées à être conservées indéfiniment.

Plusieurs d'entre elles nous ont été présentées : une lettre et un sceau de Charles VII datant de 1436, une gravure relatant un fait divers à sensation, un jugement de 1829 et des publicités du début du XXe siècle. Nous avons aussi abordé l'affaire de Bédouin de 1794 qui s'est déroulée en pleine Terreur sous la 1ère République, pendant la Révolution française. Un Arbre de la liberté fut planté, symbole très fort pour mettre en lumière la nouvelle République. Mais l'arbre fut arraché dans la nuit et jeté dans la fosse commune par des habitants de Bédouin. La réponse de la République fut immédiate. Dans les jours qui suivirent, un bataillon fut envoyé dans la commune et une cour de justice fut mise en place. Un procès de quelques jours eut lieu, après lequel les condamnations de 63 personnes à la peine de mort furent appliquées. Les maisons du village ont été brûlées et la commune subit un démembrement.

A la fin de la Terreur, les habitants demandèrent la réhabilitation de leur commune et l'obtinrent. La République s'est vue contrainte de leur donner des compensations ainsi que de créer un monument commémoratif.

A la suite de ces explications, nous avons également pu voir les archives authentiques datant de la Révolution, comme le registre des habitants de Bédouin, le jugement...



Chapelle Benoît XII, où est conservée une partie des archives.

LE PALAIS DES PAPES
LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAUCLUSE

Aujourd'hui, vendredi 27 mai 2016, la classe de 2°9 du Lycée Théodore Aubanel a eu l'opportunité de visiter le Palais des Papes une seconde fois, mais cette-fois ci pour découvrir une deuxième partie : les Archives Départementales du Vaucluse, qui contiennent des documents très anciens et d'époques diverses.

Les archives contiennent des centaines de milliers d'écrits en latin et en français, chacun en un seul exemplaire, 23 kilomètres de long plus exactement, pourtant notre département reste de taille moyenne. Le document le plus ancien qu'elles détiennent, date de l'an 1000.

Tout ces manuscrits sont conservés afin de connaître les traces du passé car elles sont essentielles, pour comprendre l'histoire.

Nous avons eu la chance de découvrir quelques-uns de ces documents dont un livre de réglementation de la ville d'Avignon, écrit en latin, sur une peau de chèvre, qui a un peu plus de 700 ans.

Et un parchemin, écrit en français, sur lequel était écrite une lettre venant du Roi Charles VII, avec sceau en cire d'abeille.

I.) Le Palais Vieux

Le cloître du palais, plus connu sous le nom de Palais Vieux, est un lieu de patrimoine qui est un édifice fortifié en château fort pour se défendre des attaques extérieures.

Il était anciennement, la cour de la prison des hommes, lorsque le Palais des Papes devint une prison.

II.) Magasin d'Archives

Le magasin d'archives dans la tour Campana, contient des documents majoritairement administratifs comme des registres de naissance, de mariage et de décès, ou les noms des élèves inscrits dans le collège ou l'université de la ville.

Et une autre partie des documents sont législatifs comme des décisions royales prises par le souverain de l'époque, ou des lois.

III.) Chapelle Benoît XII

La chapelle Benoît XII, totalement différente d'une bibliothèque, car l'accès restant public, les archives ne sont pas empruntables, et la majorité des personnes s'y rendant sont des historiens ou des chercheurs. Précédemment, elle était une caserne militaire, puis la cour de la prison des femmes, car à l'époque, le toit était ouvert, puis il fut réparé pour y installer les archives dans ces travées en 1882.

La chapelle est constamment exposée à de grands risques d'inondations, d'incendies, et d'attaques d'insectes car les conditions de conservation des documents ne sont plus du tout aux normes.

Shérazade G. 2°9.